



Divorce, garde d'enfant, reunion/metropole

Par **Moonaka**, le 12/11/2020 à 00:42

Bonjour,

Ma compagne, vivant sur l'Île de la Réunion, avec une petite fille de 3 ans, est en procédure de divorce depuis 1 an et demi. Moi, je suis originaire de là-bas mais je vis en métropole. Nous nous connaissions depuis plus de 10 ans, à l'époque elle vivait en métropole. Nous nous sommes retrouvés il y a plus d'un an sur cette île lorsque j'étais en congé et les choses on fait que nous avons décidé de nous mettre ensemble. Cela fait plus d'1 an que je fais des aller retour fréquemment entre la métropole et la Réunion. De ce fait la vie a fait que nous attendons un enfant et qu'elle est désireuse de venir me rejoindre en métropole ce qu'il lui permettra d'avoir un rapprochement familial et plusieurs opportunités pro qui lui ouvrent les portes.

Le problème est que le divorce n'est pas encore prononcé et de cette précédente union est née un enfant. Son ex conjoint est au courant de la situation et de sa volonté de partir qui ne date pas d'aujourd'hui, ils doivent passer devant le jaf dans un délai proche, cependant j'appréhende énormément le refus du jaf pour son départ en métropole.

Le fait d'être enceinte est il un facteur positif aux yeux du jaf ou négatif du fait que le divorce n'est pas encore acté.

Etant gérant d'une entreprise florissante depuis 7 ans, propriétaire d'un pavillon et de plusieurs logements en location il est difficile pour moi de tout plaquer et repartir à 0 là-bas, de plus les opportunités pro et les propositions pour elle ici sont assez généreuses mais surtout notre envie est de fonder notre famille ensemble.

Actuellement elle a la garde de son enfant et le papa le voit 1 fois tous les 15 jours quand il en a envie surtout... mais depuis qu'il sait qu'elle a refait sa vie et surtout qu'elle est à nouveau enceinte il fait tout pour se rapprocher de son enfant (la fierté d'un homme sûrement) quoi qu'il en soit j'ai le cerveau en ébullition je ne sais pas sur quel pied danser si le jaf sera contre elle et en l'occurrence contre nous, s'il y a des chances que nos projets se concrétisent nous sommes prêt à ne pas recevoir de pensions et même à prendre en charge tous les frais d'avions pour envoyer l'enfant chez son papa pendant les vacances scolaires plusieurs fois par an s'il le fallait

Quelqu'un a t il déjà vécu ou connu une situation similaire ?

Si quelqu'un avait une idée des réponses à m'apporter ?

S'agissant de mon 1er enfant, si je dois tout quitter en métropole je le ferai mais n'y a t'il pas

d'autre solution ?

Merci.